

[Le développement des réseaux et le mix énergétique](#)

Délégation de service public

Afin de poursuivre cette démarche de développement, de nouvelles procédures de délégation de service public (DSP) sont lancées régulièrement de façon à élargir et diversifier le spectre énergétique sur les communes dépourvues de réseau gaz.

Toutefois, malgré l'intérêt des concessionnaires à la démarche du syndicat, le potentiel des communes concernées ne s'avère souvent pas assez intéressant pour l'établissement d'un nouveau réseau.

Un projet de maillage des réseaux

Le SIEGE et les concessionnaires du réseau de distribution de gaz du département de l'Eure souhaitent mettre en œuvre les moyens nécessaires pour permettre le développement des réseaux.

Afin d'étendre le mix énergétique et de répondre aux exigences de coordination entre les réseaux de distribution introduites par la loi TECV.

Le SIEGE, depuis 2016, est en capacité de participer financièrement aux opérations d'extension utiles et indispensables au raccordement d'unité de méthanisation susceptibles d'injecter du bio-méthane dans le réseau.

Parallèlement, le SIEGE s'est organisé avec GRDF pour accompagner les démarches de transition énergétique portées par les territoires au travers des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET).

A télécharger

Fichier

[Conférence départementale GAZ 2018](#) (.pdf - 2.18 Mo)

Fichier

[Conférence départementale GAZ 2017](#) (.pdf - 3.23 Mo)

Lire aussi

[La distribution publique de gaz](#)

[La desserte gaz dans l'Eure](#)